



Lettre d'information du 10 janvier 2022 – Quelques nouvelles bagnolaises...

Meilleurs vœux pour l'année 2022 !

L'ensemble de l'équipe municipale présente ses meilleurs vœux aux Bagnolaises et Bagnolais pour 2022.

Cette année encore, nous ne pouvons pas organiser de cérémonie de vœux et nous avons reporté ce moment de convivialité et d'échanges au vendredi 4 mars 2022, en espérant que la situation sanitaire le permettra. Nous vous confirmerons cette date courant février.

Prochain conseil municipal

Le conseil municipal se réunira jeudi 13 janvier 2022 à 20 heures à la salle des marronniers.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu et du procès-verbal du conseil municipal du 25 novembre 2021
2. Délibération mentionnant l'engagement de réaliser les travaux et acceptant la subvention "Amendes de police"
3. Délibération pour versement prime exceptionnelle Covid (prime Macron) pour les agents
4. Délibération pour cadrer les interventions exceptionnelles en cas de neige
5. Délibération pour l'ouverture de crédits pour 2022. Application de l'article L1612-1 du CGCT
6. Délibération pour la mise en place du RIFSEEP suite à l'avis favorable du CT
7. Informations des commissions
8. Informations et questions diverses

Accueil d'une stagiaire à la mairie

Nous accueillons Laëtizia GUTTIEREZ en stage au secrétariat de mairie en janvier et février 2022 dans le cadre de sa formation d'assistante polyvalente. Elle va contribuer à l'informatisation des

données relatives au cimetière et aider pour des tâches administratives : secrétariat, archivage, classement, courrier.

Commande groupée de fioul

La mairie effectue une commande de fioul pour le chauffage des bâtiments communaux. Si vous souhaitez vous grouper, merci de contacter Laurent Gay **au plus tard mercredi 12 janvier** : laurent.gay@bagnols.net

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Conformément aux directives de l'état pour la simplification et la modernisation du service public, à compter du 1er janvier 2022, la commune de Bagnols a mis en place un service de saisine par voie électronique (SVE) afin de recevoir et suivre les demandes d'autorisations d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir). Ce service s'effectue via la plateforme SVE : <https://sve.sirap.fr>

Les dépôts sous format papier à déposer en mairie restent toujours possibles.

Élections 2022

Pour pouvoir voter aux élections présidentielles et législatives en 2022, il faut être inscrit sur les listes électorales. [Cliquez ici](#) pour interroger votre situation électorale.

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 2 mars, en mairie ou en ligne : <https://www.inscriptionelectorale.service-public.fr/>

Rappel - Collecte des sapins

Il est encore possible de déposer votre sapin dans l'espace qui collecte le gène au moment des vendanges (le long de la D338, en-dessous de la chapelle) jusqu'à fin janvier 2022.

Ensuite les agents communaux collecteront les sapins et ils seront broyés pour du compost et du paillage utilisés dans les espaces publics.

Rappel - Travaux SAVA (assainissement)

La suite de la 1ère tranche de mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales du Bourg commence la semaine du 10 janvier. Des perturbations de circulation rue de la Pompe sont à prévoir.

Calendrier 2022 collecte ordures ménagères et emballages légers

Voici le [calendrier des collectes 2022](#) pour les ordures ménagères et les emballages légers.

Info SAVA

Le syndicat en charge de l'assainissement informe sur les modalités pour les contacter, notamment en cas d'urgence (débordement réseaux, obstructions, etc.). [Cliquez pour visualiser l'infographie!](#)

Port du masque

Le port du masque dans les lieux recevant du public et les transports collectifs est étendu aux enfants dès l'âge de 6 ans.

Rappel : le port du masque aux abords de l'école est obligatoire pour toutes et tous.

Vente de galettes organisée par le Sou des écoles

Le Sou des écoles organise **jusqu'au 12 janvier** une vente de galettes. Les commandes seront à retirer ensuite le week-end du 15 janvier à la boulangerie de Chessy, Les Co'pains boulangers.

[Toutes les informations en cliquant ici !](#)

Lutte contre les spams

La Gendarmerie nationale et l'association Signal Spam ont signé une convention qui vise à améliorer la lutte contre les spams. Ce partenariat permet la mise en place d'un référentiel commun, de documents de formation et de tableaux de bord. Ces échanges permettront une sensibilisation accrue des enquêteurs aux techniques du spam et aux outils et méthodes d'investigations dans les e-mails.

Retrouvez Signal Spam sur <https://www.signal-spam.fr>

Formations du Géoparc Beaujolais

Le Géoparc Beaujolais propose une série de formations en géologie au printemps 2022... au programme : minéralogie, archéologie, climatologie & cie. [Plus d'infos sur le site du Géoparc !](#)